Partie Actions Citoyennes

Par

Publié le 29/02/2000

Brevet sur le vivant : La directive 98/44, qui autorise le brevetage du vivant, doit être transposée dans les législations des Etats membres avant le 30 juillet 2000. L'Italie, les Pays-Bas et la Norvège ont introduit une action en annulation de cette directive devant la Cour Européenne de Justice. Un argumentaire a été présentée au Ministre belge de l'Economie lors d'un colloque consacré à cette Directive. Oxfam solidarité propose de le diffuser largement et de lancer une campagne pour rejeter cette Directive, ce qui deviendrait possible si plusieurs Etats refusent de transposer cette Directive ou s'ils le font en la complétant de dispositions la mettant en concordance avec le respect de la dignité humaine et de la biodiversité (orientation possible de la Belgique). Par ailleurs, Oxfam a lancé une pétition qui va dans ce sens.
— - Oxfam Solidarité, tél : +32 2 501 67 56 ou Raoul.Jennar@oxfamsol.be.

Alors que le Parlement européen examine en seconde lecture la directive sur la dissémination volontaire d'OGM (90/220), les Amis de la Terre Europe ont lancé leur Campagne Européenne pour Stopper la Pollution Génétique dans 22 pays d'Europe. Cette campagne coïncide avec la publication d'une enquête sur la politique des entreprises agro-alimentaires en Europe en matière d'OGM. Les Amis de la Terre ont interrogé les 26 premières entreprises répertoriées dans « L'inventaire des 100 premières entreprises agro-alimentaires » à propos de leur politique vis-à-vis des ingrédients et produits dérivés OGM qu'ils vendent dans les pays européens.

Grande Bretagne : Quatre militants de Greenpeace ont été arrêtés à Liverpool alors qu'ils tentaient de s'opposer au débarquement d'une cargaison de soja OGM. Une semaine auparavant, un autre groupe de Greenpeace avait déjà réussi à monter à bord du navire l'Iolcos Grace, au large des côtes galloises. Selon Greenpeace, le cargo transporte 60 000 tonnes de soja transgénique appartenant à Cargill et destiné à l'alimentation du bétail. Greenpeace a écrit au ministre de l'environnement, Michael Meacher, pour stopper ces importations.

Les Etats-Unis commencent à craindre les opposants aux OGM. D'une part, le FBI a organisé une conférence sur le thème « l'écoterrorisme au sein du mouvement anti-OGM », d'autre part, Craig Rosebraugh, porte parole de Earth Liberation Movement, a eu sa maison, et son bureau visités par les agents du FBI et le service américain des forêts le 2 février 2000 : des vidéos, des CD, des livres. ont été saisis. Il a été ensuite obligé de témoigner devant le Grand Jury Fédéral le 29 février à propos des actions commises de 1997 à nos jours.

France : Le collectif OGM Danger-Drôme a lancé une action de partenariat en direction des supermarchés de la Drôme. Il leur propose une collaboration pour la mise en place d'actions d'information du public. Une autre action a été lancée, en direction des maires des communes de

plus de 1000 habitants du département de la Drôme afin qu'ils excluent du cahier des charges des denrées pouvant contenir des OGM.
— - Collectif (ATTAC, FRAPNA, Confédération Paysanne, CLCV, Coordination Rurale, Artisans du Monde, Ligue des Droits de l'Homme - section de Romans et Les Verts), 6, rue des Clercs - 26100 Romans ou ogm.danger.drome@wanadoo.fr

Canada : un groupe de scientifiques a créé GE-Alert pour surveiller les tests et autorisations de Santé Canada. Pour eux, les méthodes de test des OGM doivent être réévaluées, car « elles reposent surtout sur des déductions et des suppositions plutôt que sur de véritables tests ». Leurs critiques du système canadien d'évaluation des OGM sont publiées sur le site du Conseil des Canadiens (www.canadians.org). Dans une étude « Sécurité Alimentaire des OGM : toxicité et caractère allergène », le docteur A. Clark, (Université de Guelph), affirme que des tests toxicologiques n'ont été effectués que pour 30% des 42 autorisations d'OGM et que le potentiel allergène n'avait simplement pas été mesuré. Le ministère a répondu : « Nous tenons compte du potentiel toxique ou allergène de tous les produits que nous évaluons. Si nous croyons qu'un produit comporte des risques, il est testé. S'il n'y a aucun risque, il ne l'est pas ». GE-Alert s'est étonné que Santé Canada puisse conclure qu'un OGM ne présente aucun risque avant même de l'avoir testé.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes-5/